

Communiqué de presse, 22 juin 2022

Santéclair certifié « *Service France Garanti* » par l'AFNOR

La certification « *Service France Garanti* », obtenue pour 4 ans, a été précédée d'un audit initial de l'AFNOR. Cette certification, renouvelée annuellement, participe pleinement à la mise en œuvre de la raison d'être de Santéclair : permettre que chacun puisse bénéficier de conseils et de soins de santé de qualité, les plus efficaces, les plus appropriés à son état, les mieux adaptés à son contexte de vie, à un prix juste et apporter ainsi une contribution clé au système de santé et à la protection sociale pour l'ensemble des citoyens.

Santéclair est un acteur reconnu dans le système de santé français pour faciliter et optimiser l'accès aux soins des assurés des complémentaires santé. L'entreprise concentre l'ensemble de ses collaborateurs en France et délivre des services faisant l'objet d'un haut niveau d'évaluation et de satisfaction. C'est donc tout naturellement que Santéclair a obtenu, le 20 juin 2022, la certification « *Service France Garanti* » pour les 3 piliers de son activité :

- l'analyse de devis et le conseil en santé,
- les réseaux de soins Santéclair et les services de tiers-payant,
- la plateforme digitale MySantéclair.



Marianne BINST et Christian ACKNIN, directrice générale et directeur général adjoint de Santéclair, reçoivent le certificat « *Service France Garanti* » remis à l'entreprise par Laurent COLAS, vice-président de l'association Origine France Garantie et Service France Garanti



AFNOR 99728.1
service client

Dans un système de santé national, la dimension territoriale est essentielle. Il est donc particulièrement important pour Santéclair, ses collaborateurs et ses partenaires de disposer d'une connaissance fine de l'environnement sanitaire dans lequel s'inscrivent les parcours de soins qu'ils proposent d'optimiser aux 10 millions d'assurés bénéficiaires des services de l'entreprise. L'obtention de la certification SFG témoigne de l'engagement de l'entreprise à tenir compte de cette dimension territoriale.

À propos de SANTÉCLAIR

À la croisée des chemins entre les patients, les professionnels de santé et les organismes complémentaires d'assurance maladie, Santéclair est une véritable plateforme d'orientation en santé. Depuis 2003, Santéclair innove pour créer un écosystème de services garantissant à tous ses bénéficiaires un juste accès aux soins : 55 mutuelles et assurances clientes, 10 millions de bénéficiaires, 150 000 professionnels de la santé conventionnés ou recommandés, 97 % des utilisateurs de nos services les recommandent.

www.santeclair.fr

A propos de la certification Service France Garanti

Dix ans après la naissance d'Origine France Garantie, l'unique certification qui atteste l'origine française d'un produit, l'association Origine France Garantie a lancé en 2020 la certification Service France Garanti visant à valoriser les entreprises de service qui emploient en France. Cette certification porteuse de valeurs et facilement identifiable par les consommateurs garantit qu'au moins 90% des personnes concourant à la réalisation de la prestation de service sont soumises à un contrat de travail de droit français.

Pour plus d'informations sur Origine France Garantie et la certification Service France Garanti, visitez

www.servicefrancegaranti.fr

Contact presse : Marc PARIS - 02 72 24 90 15 / 06 99 96 29 54 / mparis@santeclair.fr